



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU MORBIHAN

DDCS du Morbihan



ACCOMPAGNEMENT VERS L'INCLUSION NUMERIQUE DES PERSONNES DEMUNIES / PRECAIRES / VULNERABLES

La mission consiste à sensibiliser les personnes qui fréquentent des structures de veille sociale et d'hébergement. Ces structures constituent des lieux de rencontre privilégiés des personnes les plus en difficulté. Ces dernières sont le plus souvent éloignées des possibilités offertes par les nouvelles technologies. Au sein d'associations reconnues par l'Etat, le volontaire sera étayé par des travailleurs sociaux et accompagnera vers le numérique les personnes : navigation sur internet et les sites des services publics, création d'une boîte de courriel, recherche d'informations, demande de logement social en ligne. La mission proposée apportera une aide précieuse aux professionnels. Le volontaire éclairera d'un regard nouveau l'outil informatique auprès des personnes.

Désacralisé, le numérique deviendra pour les personnes un outil. La présence du volontaire permettra pour la structure de développer le volet sensibilisation au numérique mais aussi de transmettre des valeurs de solidarité, d'engagement et de respect. Le volontaire, quant à lui, pourra s'impliquer dans une expérience humaine valorisante et développer ses compétences relationnelles. A l'issue, il disposera aussi d'une connaissance du fonctionnement d'une association et du travail social.

DOMAINE(S) CONCERNE(S) :

Citoyenneté, action humanitaire, inclusion sociale et lutte contre l'exclusion numérique, solidarité.

TYPE DE STRUCTURES CONCERNEES :

Accueil de jour, structures d'hébergement et de logement adapté.

MOTS CLES :

Solidarité, lutte contre l'exclusion et inclusion numérique.

FORMAT DE LA MISSION :

La mission s'effectuera de préférence de manière perlée (84 heures).

EXEMPLES DE TÂCHES REALISABLES :

- **Action 1** : sensibilisation aux atouts du numérique, médiation numérique ;
- **Action 2** : création d'une adresse mail ;
- **Action 3** : faire une demande de logement social.

CONTRAINTES PARTICULIERES :

La mission sera réalisée dans le cadre de la lutte contre l'exclusion au sein d'associations subventionnées par l'Etat. Aussi, le jeune volontaire pourra s'adosser sur un référent travailleur social. En fonction de son implication et de son sens des responsabilités, le volontaire pourra être en plus grande autonomie.

CONTACTS :

Contact DDCS : ddcs-snu@morbihan.gouv.fr

Plateforme SNU pour le dépôt de la mission : <https://admin.snu.gouv.fr/>